

Lavans le 29/9/2026

OBJET : révision PLU I Lavans

Dans le cadre du nouveau PLU certaines surfaces ont déjà été modifiées sur notre parcelle.

Ainsi sur notre parcelle UB 189 une partie auparavant non constructible a été rendue utilisable selon le plan joint lors du projet actuel du PLU. (annexe 1)

Pour mémoire cette modification a été effectuée suite à l'abandon du projet de construction d'une déviation datant des années 70.

Dans le prolongement de cette partie rendue constructible il existe une autre surface située en contrebas d'environ 1000 m². Nous souhaitons donc que ces deux surfaces contiguës soient réunies afin de disposer d'un ensemble harmonieux et plus facile à entretenir. (annexe 2)

Le projet est de pouvoir y construire une maison à ossature bois particulièrement économe en énergie grâce à une pompe à chaleur et une surface de toit photovoltaïque.

L'objectif principal est de pouvoir loger à terme l'une de nos filles. La configuration du terrain permettrait de disposer d'une surface habitable d'environ 120 m² de plein pied avec une partie complémentaire en sous-sol ce que permet la configuration du terrain.

Toutes les connexions existent sur ce terrain ou juste en bordure :

- Electricité
- Fibre
- Eau
- Tout à l'égout
- Collecte des eaux pluviales

Nous demandons donc à pouvoir mener notre projet à bien rapidement.